

Département des Langues et littératures  
Domaine d'études Français

## **Plan d'études de Français (BA\_LET domaine secondaire) à 60 ECTS**

### **Bachelor of Arts**

**Diplôme universitaire en lettres (niveau bachelor européen) (règlement du 23 juin 2005)**

### **1. Descriptif général du programme**

Les études de français au niveau Bachelor proposent une large formation de base, tant en littérature française et francophone qu'en linguistique et en histoire de la langue, offrant des ouvertures sur d'autres disciplines comme l'histoire, la philosophie ou l'histoire de l'art.

L'étude de la littérature française commence par une série de cours d'introduction permettant aux étudiant-e-s de se familiariser avec les enjeux de l'analyse littéraire et l'histoire de la littérature, de même que celle du livre et de la lecture. Dans des petits groupes d'apprentissage, l'accent est ensuite mis sur l'acquisition de bases méthodologiques solides, comprenant une initiation à l'écriture critique. La formation aborde toutes les périodes de la littérature française (médiévale à la littérature classique, puis moderne et contemporaine, par une alternance de cours d'histoire littéraire et de séminaires où les étudiant-e-s sont encouragés à développer, dans le cadre de travaux personnels, leurs capacités d'analyse et de réflexion. Les sujets de séminaire varient chaque semestre et couvrent une gamme très large, s'étendant des auteurs canoniques jusqu'à des problématiques interdisciplinaires. En linguistique, les étudiant-e-s reçoivent également une formation très complète sur les grands courants théoriques et les principes d'analyse du système de la langue, allant de l'énonciation et de l'étude contrastive langue orale/écrite à la description du lexique et de la linguistique textuelle, sans oublier l'histoire de la langue des origines à nos jours.

Les étudiant-e-s ont aussi la possibilité de profiter des nombreux partenariats avec d'autres universités, notamment dans le cadre du réseau BENEFRU qui permet de suivre également des cours aux universités de Neuchâtel et de Berne. Au niveau international, le domaine d'études Français propose des échanges grâce aux contacts étroits que l'université de Fribourg entretient avec des institutions partenaires en France et ailleurs dans le monde.

### **Langue d'enseignement**

Ce programme peut être suivi par des étudiant-e-s dont le français n'est pas la langue maternelle, mais qui possèdent une maîtrise suffisante du français oral et écrit (niveau B2+ indicatif).

### **Objectifs d'apprentissage et compétences acquises**

#### Connaissances

- Connaissance de l'histoire littéraire française et européenne
- Connaissance des mécanismes textuels et discursifs
- Connaissance de l'histoire culturelle au travers des textes qui l'expriment
- Ouvertures dans les champs disciplinaires voisins (Philosophie, Histoire, Histoire de l'art, Sciences des religions, etc.)

### Compétences

- Compétences dans l'approche critique des textes et des discours
- Compétences de rédaction et d'expression
- Compétences de recherche dans l'approche méthodologique d'un sujet
- Compétences dans les stratégies de communication
- Compétences dans l'organisation du travail
- Développement d'une réflexion et d'une pensée personnelle

### Compétences complémentaires

- Compétences dans la préparation d'un événement
- Compétences dans la recherche documentaire
- Capacité d'adaptation interdisciplinaire

### Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

## 2. Structure du programme

L'étudiant-e peut choisir d'étudier en Bachelor de Français en Domaine principal ou en Domaine secondaire.

Le domaine principal implique 120 crédits ECTS en Français (+ 60 crédits ECTS dans un programme d'études secondaires au choix).

Le domaine secondaire implique 60 crédits ECTS en Français (+ 120 crédits ECTS dans un programme d'études principal au choix). Il est régi par ce plan d'études.

### Evaluation et crédits, validation des modules

Les études du domaine Français sont divisées en modules de littérature, de linguistique et d'histoire de la langue, comprenant des enseignements sanctionnés par des examens ou travaux destinés à évaluer les acquis des étudiant-e-s. Pour le domaine principal s'ajoute un module de CTC (compétences transversales complémentaires).

Les évaluations prévues dans chaque module font généralement l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6, conformément au règlement général du diplôme. Chacun des modules est validé – et donc sanctionné par l'octroi de ses crédits – si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4. La compensation de notes insuffisantes est possible, mais la note de 3 constitue un « seuil de compensation », ce qui signifie qu'une note inférieure à 3 ne sera pas compensable, et équivaldra à un échec dans l'unité d'enseignement concernée, charge à l'étudiant-e de repasser l'épreuve.

Les épreuves ayant reçu une note insuffisante peuvent être répétées deux fois, en accord avec les Directives de la faculté du 23 avril 2009 concernant l'évaluation des prestations d'études. Si, après trois essais, l'étudiant-e n'obtient pas une note suffisante à l'un des modules, il ou elle obtient un échec définitif et n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études dans le même domaine d'études. Ces trois essais doivent être validés dans l'espace de quatre sessions d'examens.

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, souhaiteraient convertir leur domaine secondaire en domaine principal, ou réciproquement, doivent se conformer aux exigences correspondantes du présent plan d'études. Les enseignements suivis leur sont acquis, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux domaines.

## BA\_LET Domaine secondaire

Le BA\_LET en domaine secondaire est composé de 4 modules à 15 ECTS. 2 modules sont consacrés à la littérature (LT), 1 module à la linguistique (LG), 1 aux analyses littéraires et linguistiques.

Tableau synoptique :

BA_LET Domaine secondaire			
Modules	Titres	Unités d'enseignement	Nombre de crédits ECTS
Module 1	Introduction : littérature moderne et contemporaine (XIXe-XXIe siècles)	LT1 - LT2 - LT3	3 + 6 + 6 15 ECTS
Module 2	Introduction : linguistique française	LG1 – LG3 – LG4 – LG5	6 + 3 + 3 + 3 15 ECTS
Module 3	Analyses littéraires et linguistiques	LT4 – LT5 – LT9 – LG8	3 + 3 + 3 + 6 15 ECTS
Module 4	Littérature du Moyen Âge à l'époque classique (MA-XVIIIe siècle)	LT14 – LT10 – LT13	3 + 6 + 6 15 ECTS

### Description des modules

Module 1 : Introduction : littérature moderne et contemporaine (XIXe-XXIe siècles)				
C	Examen	3	Cours d'introduction	<b>LT1</b>
C	Examen	6	Histoire littéraire XIXe-XXIe siècles + lectures	<b>LT2</b>
S	Exposé + travail écrit	6	Séminaire de littérature XIXe-XXIe siècles	<b>LT3</b>
		<b>15 ECTS</b>		

**Contenu et objectifs pédagogiques :** Ce module a un double objectif : permettre aux étudiant-e-s d'élargir et de consolider les connaissances qu'ils ont acquises au niveau secondaire sur l'histoire de la littérature de la langue française de la Révolution au début du XXIe siècle, grâce à un cours magistral sur cette période (LT2), étayé par une liste d'œuvres fondamentales que chaque étudiant-e devra lire en parallèle. Ces connaissances en littérature moderne et contemporaine sont complétées par un séminaire (LT3) portant sur un auteur, une œuvre, une question spécifique relevant de cette période. D'autre part, les étudiant-e-s se voient proposer dans le Cours d'Introduction (LT1) un panorama des grandes problématiques abordées dans les études littéraires à l'université : les grands débats critiques sur la nature, l'histoire et les fonctions de la littérature, les principales notions qui y sont associées – esthétique, genres, identité – et la place qu'elle occupe dans les humanités, en relation avec les disciplines voisines.

**Evaluation :** Comme le LT2, le LT1 est validé par un examen, alors que le LT3 est validé par un exposé au cours du semestre et un travail écrit d'une quinzaine de pages.

Module 2 : Introduction : linguistique française				
C	Examen	6	Introduction à la linguistique + lectures	<b>LG1</b>
C	Examen	3	Grammaire de l'énoncé	<b>LG3</b>
C	Examen	3	Cohérence textuelle et pragmatique	<b>LG4</b>
C	Examen	3	Énonciation et temps verbaux	<b>LG5</b>
		<b>15 ECTS</b>		

**Contenu et objectifs pédagogiques :** Composé de quatre unités d'enseignement, ce module d'introduction a pour objectifs principaux : de présenter aux étudiant-e-s les grands courants de la linguistique française du XXe siècle et de les familiariser avec une approche descriptive et critique des faits de langue (LG1) ; d'aborder la

façon dont les règles syntaxiques construisent les énoncés dans leur variété (LG3) ; d'initier aux questions touchant à la linguistique textuelle et à la pragmatique (LG4) ; de proposer une ouverture sur la théorie de l'énonciation ainsi qu'une approche critique de l'emploi des temps verbaux (LG5).

L'ensemble de ces cours, qui proposent une approche de la langue en tant que système, permettra aux étudiant-e-s de consolider leur savoir grammatical et d'acquérir des connaissances sur les notions de base de la linguistique et de ses outils d'analyse. Les compétences acquises seront utiles pour comprendre le fonctionnement des phénomènes linguistiques rencontrés dans la diversité des textes et pour décrire leurs effets de sens.

**Evaluation :** Le LG1 est validé par un examen fondé sur les éléments théoriques présentés en cours et sur une liste de lectures complémentaires. Les LG3, LG4 et LG5 sont validés par un examen fondé sur les éléments théoriques présentés en cours.

<b>Module 3 : Analyses littéraires et linguistiques</b>				
C	Examen	3	Cours d'analyse littéraire	<b>LT4</b>
E	Contrôle continu	3	Exercices d'analyse littéraire	<b>LT5</b>
C	Examen	3	Intertextes de la littérature française	<b>LT9</b>
S	Exposé + travail écrit	6	Analyses linguistiques (domaine II)	<b>LG8</b>
		<b>15 ECTS</b>		

**Contenu et objectifs pédagogiques :** Ce module se fixe pour objectif l'acquisition des méthodes d'analyse nécessaires à l'étude des textes de la littérature française.

Un cours (LT4), appuyé d'un atelier d'exercices (LT5) avec lequel il est coordonné, permet d'acquérir les bases de l'analyse littéraire. La connaissance des œuvres majeures de la littérature mondiale, nécessaire à la compréhension et à la mise en perspective des textes français de chaque époque, est développée dans un enseignement spécifique (LT9). Un séminaire d'analyses linguistiques (LG8) vient compléter le bagage méthodologique en offrant aux étudiant-e-s l'occasion d'exercer les outils d'analyse qu'ils auront acquis sur des corpus qui varieront au fil des semestres (théâtre, bande dessinée, publicité, littérature, Histoire, etc.).

**Evaluation :** Un examen écrit évalue les compétences acquises dans le LT4 et le LT5 (lequel fait par ailleurs l'objet d'une validation par contrôle continu en cours de semestre). Le LT9 est évalué par un examen écrit. Le LG8 est validé par un exposé au cours du semestre et un travail écrit.

<b>Module 4 : Littérature du Moyen Âge à l'époque classique (MA-XVIIIe siècle)</b>				
C	Examen	3	Introduction à l'histoire de la littérature médiévale et classique	<b>LT 14</b>
S	Exposé + travail écrit	6	Séminaire de littérature XVIe-XVIIIe siècles	<b>LT 10</b>
S	Exposé + travail écrit	6	Séminaire de littérature médiévale	<b>LT 13</b>
		<b>15 ECTS</b>		

**Contenu et objectifs pédagogiques :** Ce module propose une introduction à l'histoire de la littérature française, du Moyen Âge au XVIIIe siècle, qui doit permettre aux étudiant-e-s de se familiariser avec les principaux aspects de la vie littéraire de ces époques. Le module est constitué d'un cours d'histoire littéraire, présentant la littérature française du Moyen Âge à la Révolution (LT14), et de deux séminaires, le premier dédié à l'approche d'une œuvre ou d'un thème largement emblématique de la littérature médiévale (LT13), le second portant sur un auteur, une œuvre, une question spécifique relevant de la période allant de la Renaissance à la Révolution (LT10).

**Evaluation :** Le LT14 est évalué par un examen écrit ; les LT10 et 13 sont chacun validés par un exposé au cours du semestre et un travail écrit d'une quinzaine de pages.

**Dispositions transitoires**

Les étudiant-e-s de domaine secondaire qui ont commencé leurs études de français (BA\_LET) avant septembre 2016, et qui souhaitent les achever sous le nouveau régime (plan d'études 2016), pourront faire une demande de transition auprès du secrétariat du Domaine d'études français.

Les enseignements prévus au plan d'études 2010 qui ne seraient plus donnés, seront remplacés par des unités d'enseignement équivalentes. La liste des enseignements concernés sera affichée sur le site web du domaine d'études français et sur le tableau d'affichage.

Les étudiant-e-s qui suivent leurs études au domaine Français sous les plans d'études précédant celui de 2010 doivent impérativement rejoindre le plan d'études 2016 d'ici au 31 janvier 2017.